



---

## Vous cessez votre activité

Dernière mise à jour le : 17 Déc 2019



La radiation du Tableau de l'Ordre signifie du même coup que vous n'êtes plus cotisant de la Cavec.

Les attestations de radiation des instances professionnelles font foi pour établir la date d'effet de votre radiation au niveau du paiement des cotisations à la Cavec.

**Mot-clés :** adhérents; radiation

## Prolongements

- [» Le cumul emploi-retraite](#)
- [» Le calcul et le paiement de votre retraite](#)

## Dernières actualités

- [Cotisations 2020 : quand recevrez-vous votre appel de cotisations ?](#)
- 10 Juillet 2020
- [Cotisations 2020 : Vos prélèvements reprennent en juillet](#)
- 07 Juillet 2020
- [Contactez le service relations affiliés par téléphone du lundi au vendredi dès le lundi 22 juin](#)
- 22 Juin 2020

[+ d'actu](#)